

# Brexit et énergies marines vont doper le port en 2021

Malgré le contexte sanitaire, les perspectives pour le port s'annoncent positives, avec l'accroissement du trafic transmanche avec l'Irlande et le lancement des chantiers éoliens offshore.

Pourquoi ? Comment ?

## Comment la crise sanitaire a-t-elle affecté le bilan 2020 du port ?

Les indicateurs sont tous dans le rouge. Que ce soit pour les croisières, le trafic transmanche, la pêche ou la plaisance, 2020 restera une *annus homibilis*. Tout comme à Dieppe et à Caen-Ouistreham, d'ailleurs.

En ce qui concerne le trafic transmanche pour les trois ports, le nombre de passagers a chuté de 74,3 % et le tonnage de fret recule de 14,56 %. Cherbourg n'a accueilli aucune croisière en escale. Côté pêche, le tonnage est en baisse de 13 %. La réparation navale accuse 4 % de moins que l'année précédente. Et les plaisanciers sont moins venus dans la capitale du Cotentin (-50 % de bateaux).

## Le Brexit, un frein ou une opportunité ?

Si la crise sanitaire complique toujours les échanges transmanche, le Brexit fait de Cherbourg le premier port européen vers l'Irlande. Les compagnies Irish Ferries et Stena Line ont commencé à anticiper la hausse du trafic, avec davantage de rotations hebdomadaires : jusqu'à douze départs sont organisés, chaque semaine, vers Dublin et Rosslare. « Habituellement, indique Ports de Normandie, 35 000 remorques transitent, chaque année, entre Cherbourg et l'Irlande. Pour le seul mois de janvier 2021, le port devrait atteindre les 9 000 remorques. »

L'approvisionnement de l'Angleterre se maintient également, avec la reprise des rotations quotidiennes vers Poole avec le ferry *Cotentin*, de la Brittany Ferries, qui vient aussi d'ouvrir la ligne vers Portsmouth avec le *Galicia*. La compagnie bretonne



En 2021, le port de Cherbourg-en-Cotentin compte sur la croissance du trafic transmanche et le développement des Énergies marines renouvelables.

PHOTO : J. HOUVET/BIFLAN/PORTS DE NORMANDIE

porte également un projet de ferroutage entre Bayonne et Cherbourg, qui devrait encore augmenter les quantités de fret.

## Le port va-t-il enfin profiter du développement des Énergies marines renouvelables (EMR) ?

Avec la montée en puissance des parcs éoliens maritimes en France, le port de Cherbourg devient une infrastructure incontournable, grâce à sa zone EMR de 100 ha (dont 39 ha gagnés sur la mer). C'est le seul équipement français qui dispose à ce jour d'un quai lourd opérationnel, capable

d'accueillir 15 tonnes/m<sup>2</sup> sur plus de 300 m de long.

## Base arrière pour les parcs de Saint-Brieuc et de Fécamp

Dès le 1<sup>er</sup> février, le port accueillera, pour vingt mois, la société Sodranord. Sur 5 ha, la société y établira une base arrière pour assurer une partie de la logistique des fondations du parc offshore de Saint-Brieuc. « Les ancrages des fondations seront acheminés par voie maritime sur le port, stockés puis livrés au navire d'installation qui les posera. Environ 80 escales sont prévues »,

annonce Ports de Normandie.

Le port de Cherbourg hébergera également le hub éolien de Fécamp, porté par EDF. « Les études et la consultation des entreprises vont se dérouler en 2021. Les travaux débiteront au printemps 2022 », précise Ports de Normandie, chargé d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction de l'installation.

Enfin, LM Wind Power, fabricant des pales de l'éolienne géante Haliade X, a annoncé son extension dans les prochains mois.

Liza MARIE-MAGDELEINE.